

## La ruche pédagogique

Dans la lignée des actions environnementales en faveur de la biodiversité et de la limitation de la pollution : plan communal de désherbage, prairie fleurie (cimetière et boulevard Vincendon), fauche retardée (jardin de l'Hôtel de ville), véhicule électrique... la commune a installé une ruche pédagogique le 14 mai 2013 dans le jardin de l'hôtel de ville.

L'abeille est en effet un très bon indicateur de la qualité environnementale et elle mérite d'être vulgarisée auprès du grand public.

Il existe de nombreux exemples de ruches installées en ville comme dernièrement celles mises en place sur la toiture de l'hôtel de région. Mais l'intérêt de ce concept, inventé par un apiculteur local ([www.abeilleavenir.fr](http://www.abeilleavenir.fr)), réside dans la proximité possible entre le public et la ruche.



### Un accès sécurisé

La ruche bee-pass se présente comme une ruche classique, sauf que les abeilles entrent et sortent par une sorte de cheminée située à 2,80 mètres au dessus du sol. Il n'y a donc pas d'abeille aux abords de la ruche, ce qui permet au public de s'approcher en toute sécurité.

### Une démarche pédagogique... et environnementale

Des actions pédagogiques seront organisées autour de la ruche, des trappes permettant d'observer les abeilles de l'intérieur au travers d'un plexiglass.

L'abeille est une bonne porte d'entrée pour sensibiliser les enfants à de nombreux sujets : pesticides, pollution, champs magnétiques mais aussi pollinisation, production de miel, vie en société, apiculture...

Sa présence dans le jardin de la mairie turripinoise va permettre au public de mieux connaître cet insecte et son rôle dans la nature.



### Le miel et les abeilles !

Les abeilles choisies sont des carnica, abeilles à miel connues pour leur calme. Elles produisent en moyenne 20 à 30 kg de miel par ruche et par an, mais la récolte reste incertaine pour cette première année.

Ce sont les apiculteurs locaux, avec la section locale de l'abeille dauphinoise, qui se chargeront de l'extraction du miel ainsi que de l'animation des ateliers pédagogiques.

L'utilisation du miel n'a pas été définie pour l'instant.

*Pour des raisons de sécurité, l'accès à la ruche est autorisé en présence d'une personne de la mairie uniquement.*

#### En cas de problème :

Chaque printemps, vous pouvez être confronté à l'essaimage d'abeilles qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre, etc.

Pour une intervention rapide et gratuite par un apiculteur, contactez M.Roger Tronel, au 04 74 93 42 63.